

Aspects juridiques de la diffusion des contenus dans l'univers numérique

Durée : 6 heures

Date et heure : samedi 16 novembre 2019, 9h30 à 16h30

Coût : 40\$

Veuillez noter que la **valeur réelle** de cette formation est de 352\$

Offre : 15 participants

Lieu de formation : CDC Centre-Sud, 2187 Rue Larivière, Montréal

Formatrice : Me Sophie Préfontaine

Problématique visée

L'image est omniprésente dans nos sociétés contemporaines. Elle occupe une grande place dans nos vies par son caractère distinctif, par l'impact de l'instantanéité qu'elle offre et par son pouvoir de communiquer, de susciter débats et réflexions, d'émouvoir et de déranger. Elle occupe une grande place également sur le Web, et il est pratiquement impossible de la protéger d'une utilisation non autorisée.

Le métier d'illustrateur est de plus en plus difficile. Les illustrateurs sont majoritairement des travailleurs autonomes. Ils sont en compétition, entre autres, avec les autres illustrateurs, les photographes, les artistes visuels, les banques d'images et parfois même avec le design graphique. Une formation initiale permet certainement d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer le métier d'illustrateur dans tous les domaines de la pratique de l'illustration. Toutefois, afin d'espérer mieux vivre de leur art, les illustrateurs doivent connaître les différents aspects de leur métier et tout particulièrement les aspects juridiques et ce, afin de faire valoir leurs droits en tout temps, en tout lieu, virtuel ou traditionnel.

Description

Nouvelle formation

Cette formation d'une durée de 6 heures donnera des clés de compréhension relativement aux particularités liées aux droits d'auteur dans un contexte de création artistique, de publication et de diffusion traditionnelle et numérique d'œuvres au sens de la *Loi sur le droit d'auteur*.

Objectifs spécifiques

- Cerner les enjeux de la diffusion de contenu à caractère artistique;
- Distinguer différentes notions relatives à la propriété intellectuelle, au droit à l'image et au droit à la vie privée ainsi qu'à la liberté d'expression;
- Mieux connaître les mécanismes de prévention et de réparation en cas d'utilisation non autorisée de contenus;
- Implanter de bonnes pratiques dans la diffusion de contenu notamment dans l'univers numérique.

Contenu de la formation

- Préambule

- Cadre juridique et notions théoriques de base en matière de propriété intellectuelle
 - Droits d’auteur
 - Marques de commerce
- Cadre juridique et notions théoriques de base en matière de droits de la personnalité
 - Droit à la réputation
 - Droit à la vie privée
 - Droit à l’image
- Aspects juridiques de la diffusion d’œuvres dans la sphère numérique et sur les médias sociaux
- Gestion des risques, mécanismes de prévention et précautions au regard de la propriété intellectuelle et des droits de la personnalité
- Litiges et recours

Résultats attendus

Au terme de cette formation de 6 heures, les participants auront acquis des clés de compréhension quant aux particularités liées aux droits d’auteur dans un contexte de création artistique, de publication et de diffusion traditionnelle et numérique d’œuvres au sens de la *Loi sur le droit d’auteur*. Ils seront mieux outillés au moment où ils auront à faire valoir leurs droits.

Nature du projet

La méthodologie utilisée lors de cette formation repose principalement sur la transmission d’informations et de connaissances théoriques ainsi que sur la mise en application pratique de ces connaissances par le biais d’activités pédagogiques. De plus, les participants sont invités à participer à l’apprentissage commun en témoignant de problématiques vécues et en partageant leurs réflexions au regard de la thématique de la formation.

Moyens pédagogiques

- Exposés théoriques
- Discussions de groupe
- Cahier didactique

Clientèle cible

Ouvert aux catégories talents émergents et membres professionnels d’IQ. Pendant son parcours artistique, où que l’on soit rendu, il est primordial et incontournable de connaître et faire valoir ses droits.

Formatrice



Me Sophie Préfontaine évolue dans le milieu des arts et de la culture depuis près de 20 ans. En 2004, après avoir occupé différentes fonctions de production et de gestion auprès du Théâtre de la Ville, des Productions Micheline Sarrazin, de la Compagnie Marie Chouinard et des Deux Mondes, cie de théâtre, elle devient membre du Barreau du Québec puis agit à titre d’avocate plaidante au sein du contentieux du ministère de la Justice du Québec.

En 2008, le Regroupement québécois de la danse la charge de réaliser les Grands Chantiers de la danse et les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec. De 2010 à 2012, elle est la directrice générale de la Fondation Jean-Pierre Perreault, un organisme voué à la mise en valeur du patrimoine chorégraphique de danse contemporaine et actuelle québécoise.

Combinant sa passion pour les arts et le droit, Me Préfontaine oriente sa pratique dans le domaine de la culture et des communications en matière de droits d'auteur, contrats, relations de travail ainsi qu'en gestion et en gouvernance d'organismes et d'entreprises à vocation culturelle. En plus de sa pratique, Me Préfontaine dispense des formations et poursuit des études de cycles supérieurs en droit des nouvelles technologies de l'information. Elle est présidente du conseil d'administration de la Télécommunautaire Laurentides-Lanaudière et du CPE des Rires. Elle participe également aux travaux du Comité de travail en culture de la MRC des Laurentides, sa région d'adoption.

Sophie Préfontaine est l'auteure de l'ouvrage *Le testament artistique. L'art de tirer sa révérence, un guide pratique pour l'élaboration de dispositions testamentaires visant le legs d'un patrimoine de nature artistique à l'intention d'artistes œuvrant en danse* (éd. Fondation Jean-Pierre Perreault). Elle a également codirigé l'Enquête sur la succession aux postes de direction générale et artistique dans les OBNL culturels au Québec réalisée par le Groupe de recherche sur les organismes à but non lucratif, communautaires ou culturels (maintenant sous l'égide d'IDEOS) à HEC Montréal.

Crédit photo © : Martine Doyon